

Tout en étant très partisans du développement de notre commerce avec les pays du commonwealth, il faut reconnaître que tout ce qui accroîtra notre commerce avec les États-Unis et les autres nations de l'hémisphère occidental a aussi une grande importance. Il nous est impossible de critiquer un accord qui facilite l'entrée de nos marchandises aux États-Unis et qui réduit en même temps le coût des marchandises américaines importées au Canada.

La production industrielle du Canada s'est considérablement accrue depuis dix ans, aussi bien en volume qu'en efficacité, et, pour cette raison, nous ne voyons pas pourquoi l'industrie canadienne aurait besoin d'autant de protection douanière aujourd'hui qu'à l'époque où elle était moins développée. En tout cas, les réductions effectuées dans le tarif canadien depuis 1935 ont été plus que contre-balancées par la hausse rapide du niveau d'existence au Canada et par le développement du marché intérieur.

Nous approuvons de tout cœur l'effet stabilisateur de l'extension pour trois autres années des tarifs douaniers de Genève et d'Annecy, modifiés par ceux de Torquay. Cette stabilisation du commerce international à cette phase de l'histoire mondiale aura forcément d'importants et salutaires résultats. Comme contraste, il suffit de se rappeler l'état chaotique du commerce international dans les années 1930, qui s'est manifesté si dramatiquement au Canada à l'époque par l'abaissement de notre revenu national et un chômage général.

On a prétendu que les accords de Torquay rendront encore plus déficitaire notre balance commerciale avec les États-Unis, comme le démontrent les relevés des quatre premiers mois de 1951. Rien ne prouve que cette tendance provisoire continuera pendant toute l'année et, à ce sujet, il faut se rappeler que cette balance apparemment déficitaire est compensée par de gros apports de capitaux au Canada qui serviront à développer et à exploiter nos ressources. Le Canada a déjà connu des époques à la fois de gros apports de capitaux et de balances commerciales déficitaires, mais il les a traversées avec succès et cela a accru la prospérité du pays.

A Torquay, on a ajouté de nouveaux pays qui ne figuraient pas dans les accords de Genève et d'Annecy. C'est une heureuse initiative dans le but d'étendre la portée de cette politique internationale de haute stabilisation du commerce international. D'après nous, les accords de Torquay auraient pu donner encore plus de liberté au commerce international. D'après nos calculs, la moyenne générale de réduction sur le nombre relativement restreint d'articles du tarif douanier est d'environ 4 p. 100. Si l'on met de côté les articles qui ne se fabriquent pas au Canada, tels que la crème de châtaigne, la bonite à l'huile et le sequoia de Californie, de même que les médicaments et les marchandises employées dans l'agriculture et la pêche, la moyenne générale est bien moindre.

Nous sommes fermement d'avis qu'en fin de compte la solution des difficultés économiques du monde dépend de la liberté du commerce international multilatéral.

Cet exposé porte la signature de H. C. MacKendrick, directeur général de l'association. Permettez-moi, monsieur le président, de vous remettre l'original pour le faire consigner.

Le PRÉSIDENT: Avez-vous d'autres observations à présenter, monsieur Corlett ?

Le TÉMOIN: Non, monsieur le président, mais si les membres du Comité ont des questions à poser, je ferai de mon mieux pour y répondre.

Le PRÉSIDENT: Cette organisation est la seule qui ait sollicité l'avantage de faire valoir ses opinions à notre comité relativement aux accords commerciaux de Torquay.